

Décision

Générale

colonial

Décision n° 70-1258/SG/AI acceptant démission de son emploi de l'élève-garde Ibrahim Bourhan, matricule 1183, pour compter du 1er novembres 1970.

n° 70-1258/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
21 octobre 1970

Numéro JO
n° 21 du 10/11/1970

Date du numéro
10 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

La démission de son emploi présentée par l'élève-garde Ibrahim Bourhan, matricule 1183, est acceptée pour compter du 1er novembre 1970. Il sera rayé des contrôles le 1er novembre 1970. Il recevra le certificat de libération .